

Questions orales

perdu le tiers de leur saison de pêche. Une telle perte est désastreuse dans une région aux prises avec de graves difficultés économiques.

• (1410)

Le ministre et son homologue québécois peuvent poursuivre leurs négociations à long terme, mais il est impératif qu'ils commencent par conclure un accord provisoire afin de permettre aux pêcheurs de reprendre leurs activités et à l'usine de rouvrir. Ce conflit oppose les deux gouvernements et devrait se régler dans les bureaux gouvernementaux, non au détriment des pêcheurs et de leur localité.

* * *

LES FINANCES**L'AMPLEUR DU DÉFICIT—ÉNUMÉRATION DES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT**

M. Ron Stewart (Simcoe-Sud): Le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre des Finances (M. Lalonde) ont le culot de prétendre que ce sont le déficit et les taux d'intérêt élevés de notre allié, les États-Unis, qui sont la cause de nos problèmes économiques, alors que notre déficit n'a jamais été aussi élevé et qu'il ne constitue rien d'autre qu'un impôt reporté que devront payer nos enfants.

Il faut réduire ce déficit. On peut facilement le faire si le gouvernement met fin à sa gabegie. Je veux parler, entre autres, des 245 millions de dollars qu'il gaspille pour annoncer ses services, des 350 millions de dollars versés au caucus libéral, des 4 milliards de dollars que nous devons encore certains pays étrangers au titre de prêts qui sont en fait des subventions, des 454 millions qu'il dépense officiellement au titre du bilinguisme plus les montants que la Commission canadienne du lait a perdus au cours du premier trimestre de cette année, sans oublier les 2 milliards de dollars engloutis dans la CDIC, ce cadeau de roi du gouvernement à M. Maurice Strong et les 2.3 milliards gaspillés dans Canadair.

Il y a également les 700 millions de dollars consacrés à l'éléphant blanc qu'est l'aéroport de Mirabel, somme qui constitue à elle seule l'équivalent du prix de 800,000 billets aller-retour Saint-Jean, Terre-Neuve, Vancouver, Colombie-Britannique.

Ce n'est là que la pointe de l'iceberg et les Canadiens le sentent quand même passer. Ce n'est pas le gouvernement américain qui est coupable, mais bien notre gouvernement. Au lieu de critiquer les États-Unis, le ministre des Finances et le premier ministre pourraient s'inspirer de l'exemple de l'entreprise privée qui s'est occupée des préparatifs de la réunion au sommet de Williamsburg en Virginie, réunion qui a coûté dix fois moins que le sommet tenu au Canada, en 1982.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'IMPÔT SUR LE REVENU**LES VERSEMENTS TRIMESTRIELS FAITS PAR LES PERSONNES ÂGÉES**

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Il y a quelques semaines, j'ai évoqué avec lui l'obligation pour les personnes

âgées d'effectuer des versements trimestriels d'impôt. Le ministre avait alors laissé entendre qu'il pourrait adoucir cette politique afin de ne pas causer trop de tort aux personnes âgées dont le revenu, s'il est impossible, est tellement modique qu'il ne vaut pas la peine de les obliger à faire des paiements trimestriels.

Le ministre voudrait-il nous informer des mesures qu'il a prises à son ministère pour que ces vieillards, qui n'ont que très peu d'impôts à payer, ne soient plus forcés de le faire tous les trois mois à cause de la nouvelle politique ministérielle?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je pense que le député a des dispositions particulières pour deviner le contenu des discussions qui ont lieu au sein du ministère, puisque ce matin, justement, je posais de nouveau la question au sous-ministre de la Division de l'impôt du ministère du Revenu national. Le député comprend très bien qu'il est extrêmement difficile de ne pas tenir compte de la loi telle qu'elle existe et des dispositions qu'elle prévoit. Ce que j'ai demandé aux fonctionnaires de mon ministère, c'est d'examiner ces dispositions, ainsi que le nombre de personnes âgées qui se voient dans l'obligation d'effectuer des paiements trimestriels à cause des dispositions de la loi de l'impôt d'une part, et d'autre part, à cause de la forme de leurs revenus également. Nous sommes encore en train d'analyser et de recueillir ces données. A la lumière de cette étude, nous serons en mesure de prendre des décisions.

[Traduction]

LE PAIEMENT ANTICIPÉ DE L'IMPÔT SUR LE REVENU TIRÉ DES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Madame le Président, je connais les dispositions de la loi. Je n'incite pas le ministre à inviter les personnes âgées à enfreindre la loi. Je m'inquiète de son application injuste dans des circonstances qui ne le justifient tout simplement pas.

Si le ministre et ses fonctionnaires ont remis la question à l'étude, voudraient-ils s'intéresser à une situation qui est assez fréquente, celle des personnes âgées qui n'ont pour tout revenu, à part la sécurité de la vieillesse, que les intérêts des obligations d'épargne du Canada qui sont versées annuellement le 1^{er} novembre? On demande à un grand nombre de personnes âgées qui touchent ce mince revenu supplémentaire de faire trois versements d'impôt trimestriels avant d'avoir pu toucher ces intérêts. Il n'y a pas de meilleurs patriotes que ces Canadiens. Le ministre veut-il s'engager à étudier attentivement cette situation lors de son examen ministériel?

[Français]

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national): Madame le Président, je ne peux définitivement prendre des engagements formels qu'à l'égard du cas que vient de signaler le député, savoir une personne âgée qui touche des revenus, par exemple des obligations d'épargne du Canada qu'elle détient et lesquelles sont probablement ses revenus mis de côté pendant toute sa vie de travail. Nous porterons une attention particulière à ce genre de situations afin justement de ne pas imposer un fardeau injustement lourd aux personnes âgées qui ne touchent qu'une seule sorte de revenus, comme l'exemple que donne le député, personnes que l'on obligerait avant même qu'elles aient touché leurs revenus à payer leur impôt sous forme de versements trimestriels. Voilà le genre de situations